



**En raison de la pandémie de coronavirus, les vacances de Toussaint prévues du lundi 2 au vendredi 6 novembre 2020 sont prolongées jusqu'au 11 novembre 2020 (jour férié) inclus.**

Les élèves retourneront à l'école le jeudi 12 novembre.

Cette mesure concerne les différents niveaux d'enseignement : maternel, primaire, secondaire. Elle concerne tant les écoles francophones que néerlandophones.

La [circulaire n° 7792 du 19/10/2020](#) précise qu' « il est demandé aux parents d'essayer de trouver toute alternative de garde, à l'exception des solutions impliquant des personnes à risque ». Une concertation est par ailleurs en cours sur les modalités de mise en œuvre d'un système de garderie pour les 9 et 10 novembre.

Par ailleurs, eu égard à la hausse des chiffres de la pandémie en Belgique, les scénarios correspondant aux différents codes couleurs ont été revus et la Fédération Wallonie-Bruxelles a décidé d'opérer le passage en **code orange** pour l'enseignement obligatoire. La mise en application des mesures renforcées se fera de manière progressive à partir de ce lundi 26 octobre en vue d'une pleine entrée en vigueur après le congé de Toussaint.

Deux nouvelles circulaires ont ainsi été émises : la [circulaire n°7796 du 21/10/2020](#) pour l'enseignement **secondaire** et la [circulaire n°7797 du 21/10/2020](#) pour l'enseignement **fondamental**.